

Rapport d'avancement

Nom :

Prénom :

Date :

Echéance : *(Exemple CSI 1^{ère} année)*

Comment utiliser ce rapport d'avancement

Ce rapport permet aux membres des comités de suivi individuels des doctorants et des doctorantes de suivre, d'une année sur l'autre, la progression de leurs travaux et réalisations.

C'est aussi un outil permettant aux doctorants et aux doctorantes de faire le point, non seulement sur leurs travaux, mais aussi sur leurs compétences et les conditions de leur formation doctorale en amont des réunions de leurs comités de suivi.

Les doctorants et les doctorantes sont invités à compléter le rapport, et en particulier, l'autoévaluation de ces compétences, au fil du temps, dès qu'ils ont une action ou réalisation notable à y faire figurer ou qu'ils ont suivi une formation.

En amont d'une réunion du comité de suivi, ils et elles rédigent également une synthèse de leurs travaux et transmettent le rapport mis à jour aux membres du comité de suivi individuel, sur l'outil Amethis, dans un délai précisé par l'école doctorale.

Ceux-ci pourront alors compléter leurs conclusions, avis et recommandations dans le document compte rendu type du CSI, puis :

- le transmettre au format PDF, daté et signé sur l'application Amethis,
 - <https://amethis.doctorat-bretagne Loire.fr/amethis-client>
- Si l'un des membres du CSI - ou le doctorant - souhaite déposer une annexe confidentielle pour l'école doctorale, le correspondant du CSI se chargera de le notifier par email à
ed-mastic@doctorat-paysdelaloire.fr
- Indépendamment du CSI, après le 3ème rendez-vous, une demande de prolongation doit être envoyée à l'école doctorale par e-mail :
 Pour le site de Nantes : ed-mastic.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr
 Pour le site d'Angers : ed-mastic.angers@doctorat-paysdelaloire.fr
 Pour le site du Mans : ed-mastic.lemans@doctorat-paysdelaloire.fr

Sommaire

Fiche signalétique.....	3
Rapport d'avancement.....	4
L'autoévaluation des compétences.....	5

Liste des réalisations..... 8

Fiche signalétique

NOM et Prénom :	
Titre de la thèse :	
Date de 1^{ère} inscription en doctorat :	
Nature du financement :	
Durée (en mois) du financement :	
Thèse préparée à temps partiel ? (% de temps consacré à la thèse) :	
Unité de recherche d'accueil :	
NOM-Prénom-mail du directeur ou de la directrice de thèse :	
NOM-Prénom-mail du codirecteur ou de la co-directrice de thèse, des co-encadrants ou des co-encadrantes :	
Précisions particulières (FTLV, situation de handicap, sportif de haut niveau, ...) :	

Rapport d'avancement

Présenter succinctement vos travaux (à préciser par les écoles doctorales sur les attendus du contenu)

- ✓ **En première année le doctorant peut présenter le cadre de sa thèse, un état de l'art du domaine scientifique sur lequel repose la thèse et les premières éventuelles réalisations et un échéancier prévu du déroulement de son travail de recherche. Le doctorant doit faire un point sur ses formations et présenter ses activités annexes comme la participation à des UE de formations, le mentorat, l'encadrement de doctorant, etc.**
- ✓ **Le CSI en seconde année doit être centré sur le bilan des contributions de son travail de recherche et des valorisations de ses contributions, les coopérations éventuelles. Un point sur les formations et les activités annexes devra être mentionné. Le doctorant devra présenter un échéancier de la troisième année.**
- ✓ **Si la soutenance de thèse ne peut pas avoir lieu avant le 31 décembre de la troisième réunion du CSI est obligatoire. Elle devra présenter une synthèse des principales contributions de la thèse et des valorisations éventuellement faites, voire à venir. Les éventuelles difficultés scientifiques ou autres peuvent être présentées aux membres du CSI si le(a) doctorant(e) le juge utile. Il est fortement conseillé que toutes les obligations qui concernent les formations soient satisfaites. Une date de soutenance doit être proposée aux membres du CSI.**

L'autoévaluation des compétences

Pour mémoire, le référentiel des compétences attendues des titulaires du diplôme de doctorat est défini par [l'arrêté du 22 février 2019](#). Il est composé de **6 blocs de compétences**. Les doctorantes et les doctorants sont invités à noter, au fil de l'année (avec une indication de date), les formations suivies, leurs réalisations, leurs publications et communications, et plus généralement tout ce qui atteste les compétences citées ci-dessous.

Une formation doctorale complète et équilibrée doit permettre de lister des activités, formations ou réalisations dans chacun des 6 blocs (mais pas nécessairement dans chaque ligne d'un bloc).

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

<i>disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé ;</i>	<i>Par exemple : Juin 2022, réalisation de telle expérience, nécessitant la maîtrise de tel ou tel concept, technique .</i>
<i>faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale ;</i>	<i>Par exemple : mai 2022, rédaction du chapitre de revue de bibliographie portant sur tel sujet</i>
<i>identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés ;</i>	
<i>identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel ;</i>	
<i>apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ;</i>	<i>Par exemple : à telle date, communication des premiers résultats lors d'une réunion de travail international, d'un colloque, d'une conférence</i>
<i>s'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel.</i>	<i>Par exemple : formation aux enjeux du développement durable et soutenable</i>

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

<i>mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation</i>	
<i>mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de</i>	

<i>financement d'une démarche d'innovation ou de R&D</i>	
<i>garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés</i>	
<i>gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D</i>	
<i>mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation</i>	

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

<i>mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux</i>	
<i>respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur</i>	
<i>respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels</i>	<i>Par exemple : formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique</i>
<i>mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles</i>	<i>Par exemple : référence d'une publication</i>
<i>mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats.</i>	<i>Par exemple : formation aux données ouvertes FAIR</i>

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

<i>acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d'avant-garde à l'échelle internationale</i>	<i>Par exemple : rédaction d'un chapitre de synthèse bibliographique</i>
<i>disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles</i>	
<i>dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels</i>	

<i>développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale</i>	<i>Par exemple : coopération avec et/ou mobilité dans un laboratoire étranger</i>
<i>disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau</i>	

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique

<i>rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral</i>	<i>Par exemple : référence d'une publication déjà publiées ou soumise ou d'une communication en anglais,</i>
<i>enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés</i>	<i>Par exemple : expérience d'enseignement</i>
<i>s'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde</i>	<i>Par exemple : action de médiation scientifique, science en fête, MT180...</i>

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

<i>animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires</i>	<i>Par exemple : travail en équipe autour d'une expérience complexe,</i>
<i>repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires</i>	
<i>construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe</i>	
<i>identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel</i>	<i>Par exemple : encadrement d'un projet d'étudiant en laboratoire, ou d'un stagiaire</i>
<i>évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs</i>	<i>Par exemple : relecture de rapport d'étudiant encadré</i>

Liste des réalisations

Listes des réalisations liées à vos travaux de recherche (présentation orale ou écrite en congrès international ou national, présentation en séminaire, rédaction de revue, d'article, de chapitre...)